

**Réunion du bureau**

**du 29 avril à 18h00 (heure de Paris)**

**Relevé de conclusions**

ÉTAIENT PRESENTS : M. Nicolas DESFORGES, Président ; M. Denis MATHEN, Vice-Président ; M. Félicien AMANI, Vice-Président ; Mme. Patricia-Dominique LACHAT, Vice-Président ; M. Pierre N’GAHANE, Secrétaire Général ; M. Clément KOUAME BI KALOU; M. Christian HEBRANT; M. Dieudonné YAO ; M. Ayoub MATI ; M. Teyssir BOUSBA.

|  |
| --- |
| La prochaine réunion du bureau de l’APREF est fixée au**Mercredi 1er juin à 18h00 (heure de Paris)****La réunion aura lieu par visioconférence sur Zoom** |

|  |
| --- |
| **ORDRE DU JOUR**1. **Présentation du prochain chargé de mission au bureau**
2. **État d’avancement des différents chantiers à partir de l’échéancier des tâches**
3. **Présentation de la vidéo sur l’APREF**
4. **Point sur la rénovation du site internet de l’association**
5. **Échanges au sujet de la version finale de la lettre dématérialisée**
6. **Discussions autour de projets d'organisation d’événements régionaux**
7. **Point financier sur la perception des cotisations individuelles et institutionnelles**
8. **Divers**
 |

1. **Présentation du prochain chargé de mission au bureau**

Alors que Ayoub MATI, actuel chargé de mission de l’association, quittera ses fonctions le 20 mai 2022, le Secrétaire Général a présenté aux membres du bureau le nouveau chargé de mission Teyssir BOUSBA, entrera en fonction à compter du 16 mai 2022.

1. **État d’avancement des différents chantiers à partir de l’échéancier des tâches**

Actes du forum de Namur :

Monsieur HEBRANT informe le bureau que les actes ont été envoyés à un graphiste pour procéder à une mise en page adéquate. Le graphiste procède désormais aux dernières corrections.

Les actes du forum de Namur sont disponibles sur le lien suivant et sont téléchargeables pour une durée de sept jours : <https://we.tl/t-MUqW4MErjT> .

Avancements des contacts avec des membres potentiels :

Dans l’attente d’une réponse du recteur de l’université des affaires intérieures de Hanoï, le Président propose de relancer l’ambassade de France au Vietnam et notamment Monsieur Hégédus BELA, qui a accepté de relayer la demande initiale de l’APREF.

Le gouverneur de la province de Namur informe le bureau de la tenue d’un événement mettant à l’honneur la Louisiane au mois de septembre prochain à Namur. Il indique que cette rencontre permettra d’inviter ses représentants à rejoindre l’APREF.

1. **Présentation de la vidéo sur l’APREF**

Le Secrétaire Général confirme aux membres du bureau que le budget alloué à la refonte du site internet ainsi qu’à la vidéo de présentation de l’ordre de 2000 € a été respecté.

Après visionnage de la vidéo de présentation, Monsieur AMANI a suggéré d’incruster le nom et le titre du Président en arrière-plan et de faire apparaitre les drapeaux de chacun des pays cités au cours de la vidéo.

Sous réserve des la réalisation des modifications évoquées, le bureau valide la diffusion de ce clip sur les réseaux sociaux ainsi qu’à l’ensemble des membres de l’association.

Par ailleurs chaque membre du bureau diffusera la vidéo dans son propre réseau.

1. **Point sur la rénovation du site internet de l’association**

Le prestataire procède actuellement à une refonte graphique de la page d’accueil ainsi que des autres pages du site. Une version définitive pourra être présentée lors de la prochaine réunion de bureau pour validation.

Par ailleurs, le chargé de mission a procédé à une présentation brève des deux solutions de paiement en ligne qui peuvent être installées sur le site de l’APREF. Le bureau valide le choix d’un module payant qui lie directement le site internet au compte bancaire de l’association, formule déjà adoptée par l’ACPHFMI et qui lui donne satisfaction.

1. **Échanges au sujet de la version finale de la lettre dématérialisée**

Le Secrétaire Général présente au bureau la lettre dématérialisée désormais finalisée. Il indique que la rubrique initialement orientée vers un focus sur le Maroc a été finalement consacrée à la réforme de l’encadrement supérieur de l’État en France.

Plusieurs modifications concernant le titre cet article et la rubrique consacrée aux événements futurs de l’APREF ont été proposés et une nouvelle version de la lettre dématérialisée figurera en annexe du relevé de conclusion ci-présent.

Par ailleurs, s’agissant du prochain numéro de la lettre dématérialisée de l’association, le Président indique que Monsieur RAÏS sera de nouveau contacté pour la rubrique concernant le focus sur un pays membre.

1. **Discussions autour de projets d'organisation d’événements régionaux**

Comme souligné au sein de la feuille de route 2022, l’association souhaite organiser une ou plusieurs manifestations régionales avant la tenue du forum bisannuel en décembre 2023.

Monsieur MATHEN, gouverneur de la province de Namur, indique pouvoir accueillir une réunion de bureau à Namur suivie par la tenue de l’Assemblée Générale de l’association, avec la possibilité d’y assister à distance. Les membres du bureau valident l’organisation de cet événement les 2 et 3 décembre 2022.

Le gouverneur de Namur, le Secrétaire Général et le chargé de mission accompagneront le gouv dans la préparation de cette rencontre.

1. **Point financier sur la perception des cotisations individuelles et institutionnelles**

Monsieur AMANI indique aux membres du bureau qu’il dispose des cotisations de plusieurs membres ivoiriens à hauteur de 4000 €. Ces cotisations seront transmises à la trésorière de l’APREF à l’occasion d’un déplacement.

Le chargé de mission procède à la présentation du point budgétaire de l’association. A ce jour 24 cotisations individuelles ont été reçues par virement bancaire ou par chèque. Des accusés de réception sont en cours de préparation.

Au sujet des adhésions institutionnelles, le compte bancaire de l’APREF compte à ce jour la perception de deux cotisations institutionnelles dont la provenance reste à déterminer. En effet, la trésorière a indiqué, en amont de la réunion, connaître des difficultés de connexion sur l’espace bancaire de l’association. Un appel avec un conseiller bancaire est envisagé au cours de la semaine du 2 mai.

1. **Divers**

Le Gouverneur de Namur indique avoir publié un article au sein d’une revue d’administration belge. Cette contribution sera mise en avant sur le site internet et les réseaux sociaux de l’association.